Publication trimestrielle - Numéro 71 - Août 2017

la lettre d'Autisme France

Congrès 2017 Autisme France

Palais des Congrès / PARIS
9 décembre 2017

Une société inclusive, c'est aussi pour les personnes avec autisme

"Si vous m'aidez, je peux y arriver"

Actualités

Journée du 10 juin 2017

Congrès douleur et santé mentale

Programme Congrès 2017

Dossier

Autisme Deux-Sèvres (79) Alepan / Picto-Task / Sema-Tic

AUTISME FRANCE

édito

L'attention de toutes les familles est mobilisée par la rentrée et les travaux de concertation du plan 4.

Vous trouverez sur notre site les résultats de l'enquête menée par 4 associations ou collectifs sur la présence des AVS à la rentrée scolaire. Les 1.668 répondants nous ont signalé 503 élèves sans Auxiliaire de Vie Scolaire malgré une notification d'accompagnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Parmi ces 503 élèves, 93 ont été totalement privés de scolarisation du fait de l'absence d'AVS et 85 n'ont eu qu'un temps de scolarisation réduit. Les autres ont pu être scolarisés sur le temps prévu, mais évidemment dans de mauvaises conditions.

Le gouvernement indique qu'il y a 164.000 élèves handicapés qui, à la rentrée 2017, devaient avoir une AVS. Même si nos chiffres ne sont pas directement extrapolables à l'ensemble de ces élèves, nous estimons que 10.000 à 30.000 élèves handicapés étaient privés d'AVS à la rentrée 2017 et que 2.000 à 6.000 ont été totalement privés de scolarisation du fait de l'absence de leur AVS. Dans ce nombre, combien d'enfants autistes qui constituent la cible majoritaire des affectations d'AVS ?

Nous sommes inquiets du fonctionnement de la concertation pour le plan autisme 4. D'abord le plan 3 est passé aux oubliettes, dont des mesures emblématiques comme la mesure Aide Sociale à l'Enfance, la certification autisme pour la formation continue des travailleurs sociaux, l'audit des établissements de formation des travailleurs sociaux, le DPC autisme. C'est franchement scandaleux.

La concertation pour le plan 4 associe un travail de terrain dans les ARS et les rectorats. Le moins qu'on puisse dire est que la concertation dans les ARS est très diverse, certaines ARS refusant carrément de prendre en compte les associations. Par ailleurs, il est difficile de comprendre comment vont s'articuler les travaux régionaux et le pilotage national. Enfin la présence de défenseurs de la psychanalyse dans les groupes de travail et au comité de pilotage est lourd de conséquences, par rapport aux actions déjà conduites dans certaines ARS beaucoup plus engagées que d'autres dans les conduites de changement en autisme. Nous devons donc exercer une vigilance sans failles pour que les rares acquis du plan 3 ne soient pas remis en cause.

Notre congrès du 9 décembre vous attend : la société inclusive, c'est aussi pour les personnes autistes ; il est temps que ce message devienne un message nationalement repris par tous les acteurs du champ de l'autisme.

Danièle Langloys

sommaire

Actualités

P.4 Compte rendu de la journée du 10 Juin 2017 (Assemblée Générale)

P.6 Merci

P.7 Congrès soins somatiques et douleur en santé mentale

P.10 Programme congrès Autisme France 2017

Dossier

P.14 Autisme Deux-Sèvres, une association au service des familles

Se former et s'informer

P.18 Formations d'Octobre à Décembre

P.19 Publications scientifiques pour adultes

Réseau & contacts

P.20 Bienvenue aux nouveaux partenaires

P.21 Associations affiliées & partenaires, délégations, conseil d'administration

LA LETTRE D'AUTISME FRANCE

Publication trimestrielle.
Numéro de commission paritaire :
0608 G 79223 / ISSN : 1950-4837.
Directrice de publication : Danièle Langloys.
Rédactrice en Chef : Danièle Langloys,
Secrétariat de rédaction : Julie Casati et Sylvie Zuntini
Maquette & mise en page : Gaëlle Lacombe.
Impression : Imprimerie Zimmermann
241, Avenue du Dr Lefebvre
06271 - Villleneuve - Loubet Cedex.
Comité de rédaction :
Frédérique Buffet, Danièle Langloys, Sylvie Zuntini, Julie Casati. Les textes publiés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Bureaux : 1175 Av. de la République
06550 La Roquette sur Siagne.
Tél : 04 93 46 01 77
Fax : 04 93 46 01 14
autisme.france@wanadoo.fr
www.autisme-france.fr
Autisme France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Autisme France est membre d'Autisme Europe et de l'Organisation Mondiale de l'Autisme.

Compte rendu de la journée du 10 juin 2017

Le 10 juin 2017, se sont tenues à PARIS deux réunions importantes pour la vie de notre association. L'assemblée générale ordinaire des adhérents (personnes physiques) a eu lieu le matin, et l'assemblée des associations partenaires, l'après-midi. La pause déjeuner a aussi été studieuse pour le conseil d'administration, récemment renouvelé, qui a tenu sa première réunion.

Christian SOTTOU (trésorier) et Danièle LANGLOYS (Présidente) pendant l'assemblée générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale a débuté vers 10h à PARIS, Danièle LANGLOYS, présidente de l'association, a ouvert la séance.

Elle a d'abord remercié le Docteur Djéa SARAVANE, qui nous a fait l'honneur de sa présence : son action va permettre d'ouvrir d'autres centres douleurs et santé mentale en région Parisienne, sur le modèle du centre régional douleur et soins en santé mentale de l'Établissement Public de Santé (EPS) Barthélemy Durand, qu'il dirige à Étampes.

Le rapport moral et d'activité

est présenté par Danièle LANGLOYS. Ce rapport a été envoyé à tous nos adhérents qui ont pu en prendre connaissance, mais quelques points clefs sont résumés ci-après.

La rénovation de nos statuts,

qui n'étaient pas conformes aux statuts officiels des associations reconnues d'utilité publique, a été entamée en 2015. Les nouveaux statuts, votés en Assemblée Générale Extraordinaire en 2016, sont maintenant en cours de vérification au Conseil d'État, dont l'approbation est nécessaire pour qu'ils puissent entrer en vigueur. Des modifications mineures peuvent encore être demandées par le Conseil d'État.

La légitimité forte d'Autisme France au niveau national vient bien sûr de son réseau d'associations, au nombre de 120 en 2016, mais aussi de **nos adhérents directs**. La présidente demande aux adhérents de nos associations partenaires de s'efforcer d'adhérer aussi à Autisme France, afin d'augmenter notre représentativité ; les présidents et présidentes de ces associations partenaires sont invités à donner l'exemple !

La crédibilité d'Autisme France tient aussi à **notre contribution dans les instances nationales**, telles que la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et ses commissions ou groupes de travail, le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), où passent les projets de décrets, le chantier SERAFIN-PH, où se décide la future tarification médico-sociale, et aussi dans des groupes de travail non spécifique à l'autisme, tel que l'habitat inclusif ou le travail accompagné. Le suivi du plan autisme 3, ainsi que les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité De Santé (HAS) et de l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) ont mobilisé en 2016 beaucoup d'énergie. Cette crédibilité tient beaucoup à un immense travail en amont, porté essentiellement par notre présidente, qui souhaite le partager davantage.

Autisme France fonctionne avec seulement trois employées (correspondant à deux équivalent temps plein) : un travail énorme est accompli avec des moyens dérisoires. Quelques chiffres : En 2016, le secrétariat a traité en moyenne une centaine de courriels par jour et plus de 3000 appels, il est sollicité pour toutes sortes de situations : demandes juridiques, conseils pour obtenir un diagnostic, difficultés de scolarisation, avec

Congrès soins somatiques & douleur en santé mentale

Du 21 au 23 juin 2017, s'est tenu Le 15e CONGRES SOINS SOMATIQUES & DOULEUR en SANTÉ MENTALE, organisé par l'association ANP3SM. http://www.anp3sm.com/. Notre association y était invitée à tenir un stand.

Notre présidente, Danièle LANGLOYS a prononcé l'allocution d'ouverture de la deuxième journée, jeudi 22 juin 2017, consacrée à la douleur en santé mentale & autisme.

Danièle LANGLOYS

Dans cette introduction, Danièle LANGLOYS explique ce qui devrait être une évidence, mais qui ne l'est pas dans les faits : lorsqu'il y a des comportements problèmes, il faut d'abord rechercher comme origine possible un problème somatique. Le seuil de douleur des personnes autistes peut-être différent des autres personnes, et elles ne savent pas forcément comment exprimer leur douleur ou leur inconfort. Les troubles comportementaux peuvent apparaître dès lors que la douleur devient insupportable et n'a pas été détectée auparavant.

Danièle LANGLOYS parle rarement de son fils, mais pour illustrer son propos, elle nous donne un témoignage de ce qu'elle a vécu personnellement avec lui lorsqu'il a eu une leucémie. Cette leucémie a été précédée de douleurs et de fatigues, qui sont des signes d'alerte, mais dont il n'était pas capable de parler. Lorsqu'il a ensuite été hospitalisé, le service hospitalier a dû faire réaliser une vidéo avec les autres enfants du service qui ont parlé de leurs douleurs liées au cancer et à la chimiothérapie, pour lui expliquer ce qu'ils vivaient. La présence d'un enfant autiste dans le service a permis à ces autres enfants de s'exprimer, et à l'enfant autiste de mieux comprendre ce qui lui arrivait. À cette époque les parents n'étaient pas autorisés à rester auprès de leurs enfants hospitalisés, quelle que soit la gravité de la maladie. Mais face à l'impossibilité de s'occuper de lui sans l'aide d'une personne qui le connaisse, l'équipe a bien été obligée de laisser Danièle rester. Même si aujourd'hui les parents sont mieux acceptés dans certains services hospitaliers, la nécessité de prendre en compte la particularité des enfants autistes n'est toujours pas comprise. Pourtant cette nécessité est prise en compte ailleurs dans le monde : Danièle cite l'exemple de l'Australie, où les parents peuvent accompagner leur enfant (même adulte) jusqu'au bloc opératoire, jusqu'au moment de l'endormissement. Elle déplore par ailleurs que tout le travail d'accompagnement lors de soins pour des adultes avec autisme, qui est fait par des personnes compétentes dans des établissements médico-sociaux, ne soit toujours pas répertorié au niveau national pour construire des modèles de pratique.

Danièle LANGLOYS nous parle ensuite de la difficulté qu'ont les personnes autistes, même autonomes, à s'occuper de leur santé.

Pour son fils maintenant adulte, tous les soins médicaux restent liés à la première expérience de soins qui a été extrêmement traumatisante. Aller chez le médecin reste une source de stress intense. C'est le cas de beaucoup de personnes avec autisme (enfants ou adultes) qui ont eu une expérience médicale difficile. C'est extrêmement compliqué pour eux de se retrouver de nouveau dans un contexte similaire. Même les autistes verbaux ont des difficultés à comprendre l'intérêt d'un soin pour eux-mêmes. Danièle conclut que dans la représentation que nous pouvons avoir des êtres humains (bipède ? insuffisant ; raisonnable ? rarement ; ayant accès au langage oral ? pas tous, ayant une communication sociale ? les abeilles en ont une) il n'y a qu'une définition que l'on devrait garder : ce sont ceux qui appartiennent à la même espèce biologique humaine. Hors de cette définition, les risques de dérive sont grands.

Nous devons à tous les êtres humains, quelle que soit leur situation de vulnérabilité les mêmes droits, les mêmes soins. Nous, parents, savons que c'est difficile de soigner une personne avec autisme car nous en faisons aussi l'expérience : Il est très compliqué pour les soignants d'examiner une personne qui a du mal à localiser sa douleur ou à se laisser toucher. Il faut prendre le temps, et ce n'est pas aux professionnels de santé de prendre en charge les coûts supplémentaires. Danièle LANGLOYS appelle les professionnels médicaux à réclamer les moyens nécessaires pour diagnostiquer et soigner convenablement les affections somatiques des personnes avec autismes.

Cet appel fait écho au constat de la veille fait par Yolande LOISELET, coordinatrice soins de Rhapsod'IF [(1)], réseau de soins bucco-dentaire pour personnes en situation de handicap en île de France : actuellement, il y a environ 2 mois d'attente pour des soins dentaires en fauteuil en réseau spécialisé en Île de France, et 6 mois si une anesthésie générale est nécessaire. La notion d'urgence « n'existe pas » en soin dentaire, c'est-à-dire qu'en cas de douleur, on met la personne sous médicament analgésique et éventuellement antibiotiques, et elle entre en liste d'attente pour les soins. Il y a très peu de dentistes en île de France qui soignent des patients avec des troubles du spectre de l'autisme, le réseau est sous dimensionné par rapport aux besoins. Ce manque de moyens pour l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes avec autisme est véritablement scandaleux.

1 *http://www.rhapsodif.com/rhapsodif/cms/10/accueil.dhtml*

2 *https://fr.wikipedia.org/wiki/Josef_Schovanec*

3 *Une présentation de l'intégration de salariés autistes sur un site de production d'Andros est prévue au prochain congrès Autisme France du 9 décembre 2017.*

4 *http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_josef_schovanec.pdf*

5 *Neurotypique, est un terme créé par la communauté autistique pour qualifier les gens qui ne sont pas atteints par des troubles du spectre autistique.*

6 *https://femmesautistesfrancophones.com/2017/06/27/abus-sexuels-le-temoignage-du-silence-de-r-teeblara-femme-autiste/*

AUTISME DEUX-SEVRES, une association au service des familles !

Notre association est ouverte aux familles de personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement, aux amis et membres bienfaiteurs et aux professionnels. Association non gestionnaire, elle repose sur le bénévolat. Notre conseil d'administration se compose de 15 personnes dont les 6 membres du bureau.

Historique : En 1992, suite à une rencontre à l'initiative de parents d'enfants autistes de Charente Maritime et consécutive à un article paru dans le journal Sud-Ouest, des familles de Charente, des Deux-Sèvres et de Charente Maritime, se sont retrouvées pour évoquer ensemble les problèmes qu'ils rencontraient. C'est ainsi que l'Association Régionale Autisme Poitou Charentes (APC) a été créée le 22 juin 1992. A cette époque, on parlait peu d'autisme mais de psychose infantile, de dysharmonie évolutive et de troubles de la personnalité ; nos enfants au diagnostic variable étaient accueillis dans les hôpitaux de jour pour les plus jeunes et ainsi que certains adolescents. Quant aux établissements médico-sociaux (IME, Foyer de Vie, …), ils accueillaient les personnes autistes qui ne posaient pas de problème majeur. Les parents, inquiets devant le développement particulier de leur enfant, n'obtenaient de la part des professionnels ni éléments de réponses aux questions posées ni accompagnements nécessaires. Autisme Poitou-Charentes ne cessera d'organiser sur l'ensemble de la région des conférences sur l'autisme pour sensibiliser à la fois, les familles, le public mais surtout les professionnels des secteurs médico-sociaux et sanitaire.

Ces conférences, dans un premier temps, ne seront pas reconnues par les professionnels et par les médecins des inter-secteurs psychiatriques, qui ne comprennent pas notre démarche de changer les pratiques d'accompagnement et notre approche pour un meilleur avenir de nos enfants. Des formations à destination des familles ont été également assurées pour une meilleure compréhension de la problématique de l'autisme. Nous demandons la création d'un Centre Ressources Autisme (CRA) rattaché à un CHU dans la région Poitou-Charentes avec une équipe pluridisciplinaire formée à l'autisme, lors de notre participation au 1er Comité Technique Régional sur l'Autisme (CTRA) en 1996. Malgré des résistances, qui s'estompent au fil du temps, les professionnels dans leur grande majorité admettent la nécessité de se former à l'autisme pour accompagner de manière efficiente nos enfants. Les associations départementales (Autisme 16, Autisme17, Autisme79 et Autisme 86) deviennent autonomes en 2001, au niveau du fonctionnement et de la gestion financière ; elles adoptent la charte éthique d'Autisme-France et adhérent à la fédération régionale, Autisme Poitou-Charentes. L'association Autisme Poitou-Charentes (APC) est devenue en 2011 l'Union Régionale Autisme-France Poitou-Charentes (URAFPC).

Autisme Deux-Sèvres (79) voit le jour en 2001, son rôle est de :

- Venir en aide aux familles ayant des enfants atteints d'autisme ou de troubles apparentés.
- Permettre la mise en place d'une éducation spécialisée, individualisée pour ces enfants, adolescents et adultes.
- Participer à la création d'établissements et de services appropriés tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la préparation à l'âge adulte, l'insertion sociale, l'hébergement, l'organisation des loisirs, ... afin d'intégrer les personnes avec autisme dans la société et leur permettre d'accéder à une vie digne.
- Informer et former les parents, les professionnels et le grand public sur les stratégies éducatives spécifiques à l'autisme, en relation étroite avec la recherche scientifique dans ce domaine.
- Promouvoir et soutenir des actions de recherche scientifique.
- Collaborer avec toute association poursuivant les mêmes buts, tant au niveau national, qu'au niveau régional ou départemental.

Notre présence dans les instances, au titre de l'autisme : nous sommes membres du CDA 79 (Comité Départemental de l'Autisme), du CTRA (Comité Technique Régional Autisme) de Nouvelle Aquitaine, de la FREGAT (Fédération Régionale Picto-Charentaise du Groupement de Personnes Ressources Autisme) et du CED H79 (Comité d'Entente Départemental) des associations de Personnes Handicapées.

Au titre du Handicap, nous sommes également membre de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'autonomie) de l'ARS Nouvelle Aquitaine et du groupe "Santé mentale »), du CTS (Conseil Territorial en Santé) de l'ARS 79, du CER H Poitou-Charentes (Comité d'Entente Régional) des associations de Personnes Handicapées, de l'équipe exécutive du CER, du CDCA 79 (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), de la CCA (Commission Communale de l'Autonomie) de Niort, de la CIA (Commission Intercommunale de l'Autonomie) de la Communauté d'agglomération du Niortais, de la CIA de la communauté de communes de Parthenay -Gâtine, du Groupe Accessibilité des Musées de Niort, de la CDU (Commission Des Usagers) du Centre Hospitalier de Niort, du Groupe "Accès Libre" (semaine du Handicap) à Niort, du CA de Trisomie 21/79, de GPA 79/16 (Groupement Pluri-Associatif 79/16) et du CA des Foyers de Vie départementaux de Coulon et de Mauléon.

Depuis 2002, notre association a participé au projet de création des classes spécialisées au sein d'établissements ordinaires de la ville de Niort (60 000 habitants) : ULIS Ecole (Ecole élémentaire Ferdinand Buisson), ULIS Collège (Collège Gérard Philipe) et ULIS Lycée (Lycée Gaston Barré). Une UEM a ouvert à la rentrée de septembre 2017 ce qui fait de notre département l'un des rares en France à proposer toute la scolarité adaptée pour les enfants TSA.

Autisme Deux-Sèvres a participé à la formation des AVS. Chaque année, des parents de l'association témoignent de leur vécu auprès des étudiants des IFSI de Niort et de La Rochelle et l'association est présentée aux étudiants de 1ère année du Master IPHD de Niort.

Nos moyens de communication

- **Le numéro de téléphone :** 07 68 35 66 23 : une permanence téléphonique est assurée sur ce numéro. Conseils donnés par téléphone ou rappel pour plus de renseignements ou proposition de rendez-vous au local de l'association.
- **L'adresse mail :** deuxsevres@autisme-poitoucharentes.fr : pour nous joindre à tout moment. Nous répondons généralement dans la journée.
- **La page Facebook :** https://www.facebook.com/autisme79/ : actualité de l'association et contact.
- **Notre local :** Nous assurons régulièrement une permanence dans notre local n° 304, Maison des Associations, 12 rue Joseph Cugnot à Niort. IL est également possible de nous contacter par mail ou par téléphone et de fixer un rendez-vous.

PictoTask – Cyril Rossignol

SITE INTERNET : *http://www.pictotask.com/*

PAGE FACEBOOK : *https://www.facebook.com/PictoTask-1634597496801248/*

LIEN POUR LE STORE : *https://play.google.com/store/apps/details?id=com.pictotask.production*

Présentation du projet

Le développement a démarré en avril 2015 pour aider mon fils (9 ans) pour des problèmes de propreté

Le premier projet était basé sur un téléphone mais étant interdit à l'école, la montre connectée comme support s'est imposée à moi : pratique, discrète et autonome. Cette application a permis de déclencher des informations par vibration à des horaires définis à l'aide de textes, de pictogrammes, images…En quelques temps, le résultat était positif pour mon fils. Il se rendait aux toilettes régulièrement.

L'application fonctionne sur deux axes

► la planification des séquences par rapport au temps

Les « assistants » de Cyril : Zaccharie et Nicolas

► le déclenchement de séquence sur réception d'un signal de bornes actives

Exemple : *on met une puce à un arrêt de bus. La personne arrive à cet arrêt, la montre ou téléphone déclenche automatiquement une séquence (préparer son ticket, monter dans le bus, s'assoir, descendre du bus…etc…)*

Ces deux axes permettent une autonomie par la récurrence et apprentissage des séquences. Le profil/planning peut être partageable entre plusieurs tiers par Internet. Ce qui permet à chacun de visualiser et modifier le planning. L'ensemble des données pourra être visualisé et on pourra aussi consulter le retour des séquences (quand/où/fait/pas fait). Ainsi, l'analyse permettra de suivre l'évolution de l'utilisateur. Le paramétrage est à faire par un parent/aidant/professionnel. Il peut aussi être affiné pour améliorer l'interactivité entre l'application et l'utilisateur selon le niveau du trouble cognitif.

L'application a énormément évolué grâce aux demandes de parents ainsi que des professionnels :

► Séquences avec étapes
► Ajout du son (suite aux évolutions techniques du matériel)

Cyril Rossignol pendant l'atelier PictoTask

► Ajout du minuteur
► Synchronisation des profils par Internet

Les montres dites connectées sont le prolongement du téléphone et offrent de nombreuses applications qui peuvent parasiter l'application.

Il était indispensable de « créer » une montre uniquement destinée à PictoTask.

Brochure Picto Task

Publications scientifiques en rapport avec les adultes

Une revue systématique de la qualité de vie des adultes sur le "spectre de l'autisme"

http://autisme-info.blogspot.fr/2017/08/une-revue-systematique-de-la-qualite-de.html

Le " trouble du spectre de l'autisme" est associé à des conditions coexistantes qui peuvent nuire à la qualité de vie d'un individu. Aucune étude systématique de la qualité de vie des adultes sur le spectre de l'autisme n'a été menée. Les objectifs des chercheurs étaient les suivants:
1- examiner les preuves concernant la qualité de vie des adultes sur le spectre autistique;
2- évaluer de manière critique la pratique actuelle dans l'évaluation de la qualité de vie des adultes sur le spectre de l'autisme. Sur un total de 827 études identifiées; 14 ont été incluses.Une seule mesure de qualité de vie conçue pour être utilisée avec la population générale du spectre autistique a été identifiée. La qualité de vie des adultes sur le spectre de l'autisme est inférieure à celle des adultes au développement typique, lorsqu'elle est mesurée avec des outils conçus pour la population générale. Il n'existe pas d'outils de mesure de qualité de vie spécifiques au "trouble du spectre de l'autisme" validés pour être utilisés avec des échantillons représentatifs d'adultes sur le spectre de l'autisme. Il est urgent de développer des mesures robustes de la qualité de vie des adultes autistes.

Rapport bref : Que se passe-t-il lorsque je ne peux plus supporter mon parent autiste? préoccupations pour l'avenir des membres de la famille des adultes autistes

http://autisme-info.blogspot.fr/2017/07/rapport-bref-que-se-passe-t-il-lorsque.html

Les membres de la famille sont souvent le principal soutien des adultes autistes et expriment souvent leurs inquiétudes quant à ce que l'avenir deviendra et quel soutien sera disponible pour leur parent. 120 membres de la famille d'adultes autistes ont complété un sondage en ligne explorant les préoccupations concernant l'avenir de leur parent. Les préoccupations les plus soutenues étaient "leurs besoins ne seront pas satisfaits" (77% préoccupations hebdomadaire), "qu'ils seront heureux" (72%) et "qui prendra soin d'eux" (58%). Les résultats mettent en évidence l'importance de mettre en œuvre un soutien structuré et opportun grâce à la collaboration avec la politique gouvernementale, la mise en service locale et la communication avec les organismes de bienfaisance pour aider à préparer les membres de la famille et leurs proches autistes pour l'avenir.

Utilisation pathologique du jeu chez les adultes "avec et sans" "trouble du spectre de l'autisme"

http://autisme-info.blogspot.fr/2017/07/utilisation-pathologique-du-jeu-chez.html

Cette étude a permis de vérifier si les adultes avec un diagnostic de "troubles du spectre de l'autisme" (TSA) courent un risque plus élevé d'utilisation pathologique des jeux que les adultes avec un développement typique (TD). Les résultats indiquent que les adultes avec un diagnostic de TSA ont éprouvé plus de symptômes de la pathologie des jeux vidéo que les adultes TD. Les résultats ont également montré que les adultes avec un diagnostic de TSA ont passé plus d'heures quotidiennes à jouer à des jeux vidéo et ont consacré plus de leur temps libre à jouer à des jeux vidéo que les adultes TD. Même après l'ajustement pour ces différences dans les heures quotidiennes de jeux vidéo et la proportion de temps libre consacré aux jeux, les comparaisons de modèles ont révélé une différence dans les scores de pathologie du jeu associés au statut TSA. En conclusion, le risque d'utilisation pathologique du jeu semble plus important chez les adultes avec un diagnostic de TSA par rapport aux adultes TD .

Profil du comportement de conduite des conducteurs avec un diagnostic de "trouble du spectre de l'autisme" (TSA)

http://autisme-info.blogspot.fr/2017/06/profil-du-comportement-de-conduite-des.html

La symptomatologie du "trouble du spectre de l'autisme" (TSA) peut rendre la conduite dangereuse, mais on sait peu de choses sur le comportement de conduite sur route des personnes avec un diagnostic de "trouble du spectre de l'autisme". Cette étude a évalué et comparé les performances de conduite sur route des conducteurs avec et sans TSA, et a exploré comment la symptomatologie du TSA entrave ou facilite les performances de conduite sur route. Seize conducteurs avec TSA et 21 conducteurs au développement typique ont participé à l'étude. Les conducteurs avec TSA ont été moins performants dans les manœuvres des véhicules, en particulier aux virages à gauche, à droite et aux passages pour piétons. Cependant, les pilotes avec TSA ont surpassé le groupe TD dans des aspects liés au suivi des règles, comme l'utilisation du clignotant aux ronds-points et la vérification du trafic croisé lors de l'approche des intersections. Les conducteurs avec TSA dans l'étude actuelle ont présenté une gamme de capacités et de faiblesses pendant la conduite.